



Structure municipale gérée  
Par le Centre Communal d'Action Sociale  
(CCAS) de Montmirail  
Président : Etienne DHUICQ

Agréée pour 27 places de 0 à 4 ans  
(Agrément modulé)

Direction : Carine JOUY BARTHELEMY  
(Infirmière et Educatrice de Jeunes Enfants)



# Multi-accueil

## « Les P'tites Hirondelles »

28 rue du Faubourg de Paris

51210 MONTMIRAIL

03.26.81.69.79

[creche @montmirail.fr](mailto:creche@montmirail.fr)

Ouvert du lundi au vendredi

De 7h15 à 18h

*Fermetures : 3 semaines ½ en Août, 1 semaine ½ à Noël, 2 ponts dans l'année, 3 jours supplémentaires pour formation du personnel*

### LES CRITERES D'ENTREE

- Habiter et/ou travailler à Montmirail (et les hameaux de Montmirail).
- Les autres demandes sont étudiées au cas par cas (selon les places et créneaux disponibles, selon le type de contrat).



# Sommaire

Page 4 : Les missions, les tarifs

Page 5 à 7: Les étapes d'inscription, photos de la structure

Page 8 : Les objectifs du projet éducatif, le taux d'encadrement, l'adaptation

Page 9 : L'accueil, le repas

Page 10 : Le sommeil, les changes et acquisition de la propreté

Page 11 : Jeux et activités, sorties, partenariats et projets annuels

Page 12 : Journée type, informations importantes, documents à votre disposition

Page 13-14 : Les professionnelles

Page 15 : Charte Nationale pour accueil du jeune enfant

Page 16 : Le fiche de pré-inscription

## LES MISSIONS

- Assurer le service public afin de faciliter l'organisation de la vie quotidienne des familles
- Accueillir les enfants dans un lieu chaleureux
- Assurer les soins d'hygiène et de sécurité
- Mettre en place des activités d'éveil et des jeux libres pour leur socialisation et développement psycho moteur
- Soutenir la parentalité

## LES TARIFS

Le tarif est calculé selon les revenus des parents (N-2) et le nombre d'enfants à charge.

Ex : revenus 2022 pour contrat en 2024 /

	Plancher		Plafond	
	2024		2024	
mensuel	765.77€		6000€	
annuel	9184.24 €		72000 €	
2024	commune	Hors commune	commune	Hors commune
1 enfant	0,47 €	0,71 €	3,71 €	4,01 €
2 enfants	0,40 €	0,70 €	3,10 €	3,40 €
3 enfants	0,32 €	0,62 €	2,48 €	2,78 €
4 à 7 enfants	0,24 €	0,54 €	1,86 €	2,16 €
8 enfants et +	0.16 €	0,46 €	1,24 €	1,54 €

## LES ETAPES D'INSCRIPTION

- Se procurer un livret d'accueil des parents et une fiche de pré-inscription (envoi par mail ou remise en main propre)
- Rdv avec la directrice pour répondre aux questions, évaluer les attentes et besoins, calculer le tarif, visite des locaux
- Passage du dossier en commission
- Si dossier retenu, contrat d'engagement à signer (cotisation de 50 euros par famille)
- Rdv d'inscription (établissement du dossier d'inscription, planification de l'adaptation, signature du contrat)

## ➤ LA STRUCTURE



Elle est répartie en 2 à 3 services selon les années :

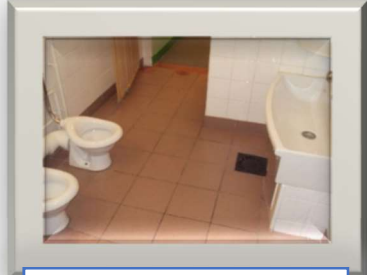
- Les « choupissons » (de 0 à 24 mois)
- Les « ours » et les « girafes » (de 18 mois à 4 ans)





Salle d'activités et de restauration  
Service des ours

Vue sur le parking  
A côté de l'école primaire et du  
périscolaire



Wc et lavabos adaptés  
à la taille des enfants



Salle de jeux, motricité et dortoir des girafons



Salle de change des  
girafons

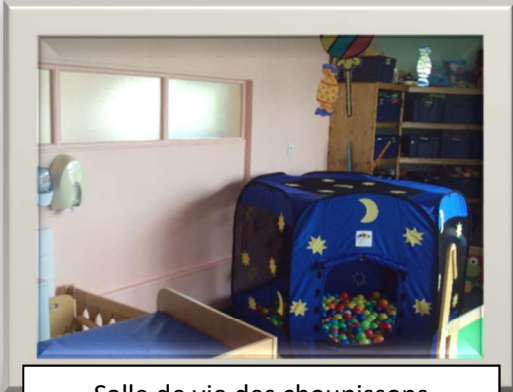


Jardin extérieur





Hall d'accueil



Salle de vie des choupissons



Cour bitumée



Dortoir des choupissons

# LE PROJET EDUCATIF

## Ses objectifs

- ✓ Respecter l'organisation de l'adaptation : étape déterminante pour la bonne intégration de l'enfant dans la structure. Ceci facilite le processus de séparation avec ses parents.
- ✓ Respecter le rythme de l'enfant (sommeil, repas...), tout en favorisant l'autonomie pour les plus grands.
- ✓ Veiller à la sécurité physique et au bien-être de l'enfant.
- ✓ Développer la socialisation, l'éveil et l'épanouissement de l'enfant dans le respect de sa personnalité individuelle et de son développement psycho-moteur et affectif.

## Le taux d'encadrement

(Décret 30/08/2021)

- 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas
- 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent
- Les effectifs sont renforcés au moment du repas

## L'adaptation

Avant l'arrivée à la crèche, votre enfant sera vu par le médecin de la structure, qui, après auscultation, fera le certificat d'aptitude à entrer en collectivité.

La période d'adaptation est **primordiale** pour l'**enfant** mais aussi pour les **parents**. C'est une **étape déterminante** pour la bonne **intégration** de votre enfant dans la **structure**. Elle facilite aussi le processus **de séparation avec ses parents**. Ainsi, l'adaptation est planifiée **1 à 2 semaines précédant son entrée**, afin de **permettre** à l'enfant de **s'habituer progressivement**, à ce nouvel univers.

### Exemple de planning d'adaptation :

- **1er jour** = Présence de l'enfant et d'**un de ses parents** durant **1h**.
- **2ème jour** = Présence de l'enfant pendant **1h30**. Le parent restant présent **la première demi-heure**.
- **3ème jour** = Présence de l'enfant pendant **3 à 4h** avec un **repas**.
- **4ème jour** = Présence de l'enfant pendant **5 à 6h** avec un **repas** et une **sieste**.
- **5ème jour** = Présence d'une **journée complète** selon le contrat.

Le planning sera **modulé selon l'enfant**, en fonction de **son âge** et de **sa facilité à se socialiser**  
Ainsi durant cette période, la directrice demande à ce que le parent soit disponible.



## L'accueil

Par qui votre enfant est-il accueilli ?

A l'arrivée, votre enfant, devra être propre, habillé et avoir pris son petit déjeuner. Il sera pris en charge par **deux professionnelles** dont 1 auxiliaire de puériculture ou la directrice. L'arrivée quotidienne de votre enfant est un moment très **important** ; elle est garante d'une **bonne journée** à la crèche.

Y a-t-il une possibilité d'accueil si l'enfant est différent ?

L'enfant porteur de handicap peut être accueilli à la crèche. Le projet sera réfléchi avec les **partenaires** et un **PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)** sera rédigé en fonction des besoins et difficultés de l'enfant.

## Les repas

Que mange votre enfant et à quel moment ?

Les **repas** et **goûters** sont fournis par la crèche, conformément à la demande de la CAF. Ils sont préparés par une société de restauration scolaire et les menus sont **élaborés** par une **diététicienne**.

Pour les **bébés**, les biberons sont donnés selon la **demande** et les **besoins** de votre enfant.

Les repas pour les enfants diversifiés commencent vers **11h00** : La diversification alimentaire doit être débutée à la maison puis poursuivie dans la structure.

Chez les grands, les repas sont servis en plateau (composé d'entrée, plat, laitage, dessert) en 1 ou 2 services selon le nombre d'enfants

Les **goûters** débutent à partir de **15h et se terminent vers 16h**.

Toute connaissance d'allergie doit être **signalée à la directrice et au personnel**.





## Le sommeil

Où et à quel moment votre enfant fait-il la sieste ?

La crèche dispose de 2 à 3 dortoirs: 1 avec des lits à barreaux pour les bébés et 2 autres avec des lits bas pour les plus grands.

Chez les **bébés**, le sommeil est à la **demande** de votre enfant. Certains enfants n'apprécient pas le dortoir et ont besoin de sentir une présence pendant leur sieste, par conséquent, la sieste est possible en service (transats, tapis au sol,)

Chez les grands, la sieste débute en général, **après le repas du midi**, vers **12h30**.

Afin de ne pas **perturber les enfants** les **rituels** d'endormissement **de la maison**. (tétine, doudou) , **sont pris** en compte. Une **musique d'ambiance, calme et relaxante leur permet de mieux s'endormir**.

## Changes et acquisition de la propreté

A quels moments sont changés vos enfants ?

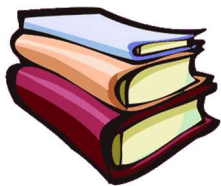
Les enfants doivent arriver dans la structure avec une couche propre. Durant le temps de garde, les couches sont fournies par la structure.

Les **changes** sont **effectués** en fonction des **besoins** de vos enfants afin de **favoriser leur confort**.

Comment se déroule l'acquisition de la propreté ?

Pour les plus grands, l'**acquisition de la propreté** est une **étape importante** dans la vie de votre enfant et dans **l'acquisition de son autonomie**. C'est pourquoi cet apprentissage se fait toujours dans **le respect de son développement** et en relation avec vous. L'équipe aura pour **rôle** de vous **accompagner** dans cette démarche





## Les jeux et activités

**Divers ateliers sont proposés quotidiennement aux enfants :**

**Les Jeux dits « Libres »** ( poupée, dinettes, voitures ,...) permettent à l'enfant de faire travailler son imaginaire, lui permet d'évoluer en jouant à imiter l'adulte et en se donnant un rôle. Ils sont indispensables dans le développement psycho affectif de l'enfant

**Les activités dirigées** (peinture, sable, gommettes, jeux de construction, motricité, ...) sont régulièrement proposées afin de répondre à des objectifs différents.

## Les sorties, partenariats et projets annuels

Les enfants vont régulièrement à l'extérieur de la crèche, dans le jardin ou dans la cour. Nous accordons une **place importante aux** sorties à **l'extérieur** de la crèche. Elles sont donc **organisées régulièrement** : le marché, une simple promenade, l'espace de jeux vers la mairie...Sans compter toutes les sorties organisées avec les partenaires.

En sortie, en dehors du jardin et de la cours de la crèche, le taux d'encadrement est d' un adulte pour 2 à 3 enfants.

Nous pouvons parfois **vous solliciter** car toute sortie nécessite donc des accompagnateurs bénévoles, en plus des professionnelles de la structure.

### ➤ **Les partenariats et projets annuels**



- ✓ Rencontres mensuelles avec les personnes âgées de la maison de retraite
- ✓ Baby poney pour les enfants de 2 à 3ans avec le poney club
- ✓ Rencontres « passerelles » avec les écoles publique et privée pour les enfants scolarisés en septembre
- ✓ Projets et rencontres avec le RPE (relai petite enfance), la micro crèche et le périscolaire
- ✓ Visite de la caserne des pompiers (dans le cadre de la sécurité incendie)
- ✓ Action de prévention à l'hygiène buccale chez les grands
- ✓ Participation à la semaine nationale de la petite enfance
- ✓ Participation à la semaine bleue dans le cadre de la semaine intergénérationnelle
- ✓ Diverses animations autour de Noël (calendrier de l'avent, sorties,...)
- ✓ Fête de Noël de la crèche, kermesse
- ✓ Carnaval
- ✓ Heure du conte mensuel à la crèche



## Une journée type

**7h15-9h30** : Arrivée des enfants à la crèche / Jeux libres

**9h-10h** : Temps calme / Proposition d'un verre d'eau, comptines, chants, imagiers

**10h-11h** : Début des activités (libres ou dirigées) / Relaxation avant le repas

**11h-12h30** : Repas des bébés et des grands

**12h30-15h** : sieste chez les bébés et grands / **jeux** libres pour les bébés ayant déjà fait leur sieste

**15h-16h** : Gouters

**A partir de 16h30** : jeux libres, départ des enfants

## Informations importantes



Pour toute entrée à la crèche, l'enfant devra voir **le médecin de la crèche** en consultation.

**Le médecin de crèche** a pour rôle de **contrôler l'hygiène générale** de la crèche et les **conditions de vie des enfants**

**don**



**Une psychologue** effectue **des vacations** à la crèche. Ces interventions ponctuelles ont pour but **d'améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant et des familles**, d'apporter un et soutien à l'équipe dans un travail de liaison et d'échange ainsi qu'un soutien technique méthodologique de l'observation



La crèche pratique **le portage en écharpe des enfants** (avec autorisation des parents) et **offre** aux parents **la possibilité d'apprendre à porter son enfant**.



L'enfant **malade** est **admis** à la crèche **selon le règlement intérieur**. Le personnel doit être **informé** de toute administration de médicaments de votre part.



**Le port de bijoux, barrettes** et autres objets est **interdit** (*notamment le collier d'ambre*)



**Les médicaments sont** délivrés **uniquement sur ordonnance** en cours de validité. Voyez avec votre médecin pour prescrire tant que possible une prise biquotidienne.



Les Cosys et poussettes peuvent rester à **l'extérieur** de la structure, dans un local spécifique, **après autorisation préalable**.



Vous aurez l'occasion de voir régulièrement de **nouvelles personnes** car nous accueillons des **stagiaires** qui **apprennent le travail en crèche**. Elles ne comptent pas dans le taux d'encadrement.

**Afin de faciliter la vie à la crèche, pensez à apporter :**

- Une **tenue de rechange** complète marquée au nom de l'enfant

L'enfant peut participer à des activités salissantes. Habillez votre enfant de manière adaptée.

- **Un doudou, une tétine, ou un autre objet** qu'il affectionne particulièrement.



## Les documents à votre disposition



Le projet éducatif



Le règlement de fonctionnement

# Les professionnelles

## La directrice (Infirmière et Educatrice de jeunes enfants)

Elle **accueille l'enfant et sa famille** et participe à l'encadrement des enfants. Elle est chargée du **suivi** des enfants, de leur santé et de leur sécurité ainsi que de **l'encadrement du personnel**, de l'organisation de la structure et de sa **gestion administrative** et budgétaire. Elle est garante de l'application du **projet d'établissement**, du travail d'équipe, en lien avec les différents partenaires



## La directrice adjointe (Auxiliaire de puériculture)

Elle **seconde** la directrice de la structure sur une partie de ses missions. Elle **assure une qualité d'accueil continue**, prend le **relai** de son binôme de direction lors de son absence et intervient en **soutien à l'équipe de terrain** (remplacement, renfort). Elle est **garante** de **l'application du projet éducatif**.

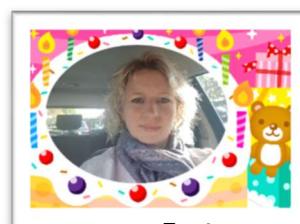


## Les auxiliaires de puériculture (AP)

Elles **accueillent l'enfant et sa famille** en instaurant une relation de confiance et des repères rassurants.

Elles assurent les **soins**, veillent à la **santé** et à la **sécurité des enfants**. Elles **administrent** les **médicaments** aux enfants par délégation de la directrice

Elles mettent en place **les activités** et en assurent le suivi.



## Les adjoints d'animation

Elles **accueillent également** les enfants. Elles assurent les soins et participent aux activités. Elles s'occupent de **l'entretien du matériel**. Elles travaillent toujours en collaboration avec les auxiliaires de puériculture.



Nathalie P



Stéphanie



Ingrid

## L'agent de restauration et d'entretien

Elle s'occupe de la **chauffe des repas** et de **leur préparation**. Elle effectue **l'entretien des locaux** (le soir, après le départ des enfants), elle est garante de leur **propreté**.



Annick

## Le mot de l'équipe

*Nous sommes une équipe dynamique, à votre écoute, disponible pour un accompagnement bienveillant vers l'autonomie de l'enfant et la sérénité des parents.*

*Les enfants sont accueillis dans un contexte chaleureux et sécurisé.*

*Durant votre absence, nous assurerons la continuité de l'éveil de votre enfant, ainsi nous lui permettrons de poursuivre son développement psychomoteur et affectif harmonieusement dans une structure adaptée.*

*Nos mots clés : respect de chacun, valorisation, communication, épanouissement de l'enfant.*

*Nous espérons que cette étape, dans la vie de votre enfant apportera à toute votre famille beaucoup de satisfaction et de bonheur.*

# Bienvenus parmi nous

Ce livret est l'aboutissement d'une réflexion en équipe





# CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

## DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE

- 1** Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.
- 2** J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.
- 3** Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.
- 4** Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.
- 5** Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.
- 6** Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.
- 7** Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.
- 8** J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.
- 9** Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.
- 10** J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.





Crèche "Les P'tites Hironnelles"  
28 Rue du Faubourg de Paris  
51210 MONTMIRAIL  
Tél: 03.26.81.69.79  
mail: creche@montmirail.fr

## Fiche de Préinscription

### Enfant

Nom.....	Prénom: .....
Age: .....	Accouchement prévu le: .../.../...
Sexe: .....	Né(e) le: .....
Lieu de Naissance:.....	Département de naissance: .....

### Famille

Adresse: .....	Régime: caf/msa/autre:.....
.....	Numéro d'allocataire:.....
.....	Nom du responsable du dossier: .....
.....	.....
.....	Nombre total d'enfants: .....
.....	Nombre d'enfants à charge:.....

### Responsable 1 ou Père\* rayez la mention inutile

Nom.....	Prénom: .....
Adresse: .....	.....
.....	.....
Profession:.....	Lieu de travail:.....
.....	Société: .....
Téléphone portable: .....	.....
Adresse mail: .....	.....
Né(e) le: .....	.....
Lieu de Naissance:.....	Département de naissance: .....

### Responsable 2 ou Mère\* rayez la mention inutile

Nom.....	Prénom: .....
Adresse: .....	.....
.....	.....
Profession:.....	Lieu de travail:.....
.....	Société: .....
Téléphone portable: .....	.....
Adresse mail: .....	.....
Né(e) le: .....	.....
Lieu de Naissance:.....	Département de naissance: .....

### Jours et horaires souhaités:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
de .....à .....	de .....à .....	de .....à .....	de .....à .....	de .....à .....

## Dossier de préinscription (réservé à la crèche)

Date de la demande:.....

Date de prise en charge souhaitée:.....

Date du RDV pré inscription:.....

Date d'adaptation souhaitée:.....

Jours et horaires retenus:

lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
de .....à .....	de .....à .....	de .....à .....	de .....à .....	de .....à .....

Type de contrat	Date	Groupe
Adaptation		
Occasionnel		
Régulier		

Tarif/revenus:	
Majo hors commune:	
Tarif horaire:	

Liste d'attente n°.....le.....

Liste d'attente n°.....le.....

Liste d'attente n°.....le.....

Dossier accepté le:.....

Contrat de reservation signé le:.....

Date du rdv d'inscription: .....

Notes: